

Plan de requalification

Réunion de suivi du chantier
inscrit à l'agenda social
le 15 juillet 2015



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE
www.developpement-durable.gouv.fr

MINISTÈRE DU LOGEMENT,
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ
www.territoires.gouv.fr

Sommaire

- Rappel des hypothèses de volumétrie
- Répartition par spécialités (volet C en B)
- Modalités de calcul du nombre de postes offerts en promotion interne par application de la clause de sauvegarde (année courante)
- Principes de dimensionnement des clauses de sauvegarde (plan de requalification)
- Répartition entre voies d'accès : propositions
- Propositions sur la nature des épreuves
- Calendrier de mise en œuvre du plan de requalification
- Prochaines étapes

Rappel des hypothèses de volumétrie

Permettre, sur une période de 3 ans, la promotion de 2 150 agents :

Plan	Filière	Nombre de postes
Requalification de C en B	Filière administrative (AAE, SGM) vers SACDD	900
	Filière technique (Dess, ETST, ATAE, SGM, PETPE) vers TSDD	600
	Corps de l'environnement : ATE vers TE	150
	Total	1 650
Requalification de B en A	Filière administrative (SACDD) vers AAE	200
	Filière technique (TSDD) vers ITPE	300
	Total	500

Répartition par spécialités (volet C en B filière technique)

Simulation, non-conforme aux textes, au poids des promouvables des corps d'appel

	TSDD	TG	E EI	NSMG
SGM				8
ETST		16 (*)		
DESS		76 (*)		
PETPE		55 (*)	411	
ADJ Tech		33 (*)		
TOTAL	600	181	411	8

Répartition conforme aux textes: au prorata du poids des spécialités du corps de débouché

	TSDD	TG	E EI	NSMG
SGM				14
ETST		39 (*)		
DESS		187 (*)		
PETPE		136 (*)	141	
ADJ Tech		82 (*)		
TOTAL	600	445	141	14

(*) Données indicatives au regard des effectifs de chacun des corps d'appel (pas de quota par corps d'appel)

Modalités de calcul du nombre de postes offerts en promotion interne par application de la clause de sauvegarde (année courante)

Détermination de la base de calcul

Promotions au titre de l'année N en année courante

Projection flux entrants :

Recrutement, accueil sur corps,
promotions interne au titre de
l'année N-1,retours ..



Photo N-1
au 31/12/N-1



Projection flux sortants :

Retraites, démissions, radiation,
promotions sortantes au titre de
l'année N-1départs...



Dimensionnement du nombre de postes

Clause de sauvegarde

Proportion d'1/5
(20%)

appliquée à 5 %
des effectifs au 31/12/N-1



Nombre de postes offerts à la
promotion interne

Principes de dimensionnement des clauses de sauvegarde (plan de requalification)

Détermination de la base de calcul

Dimensionnement de la clause de sauvegarde

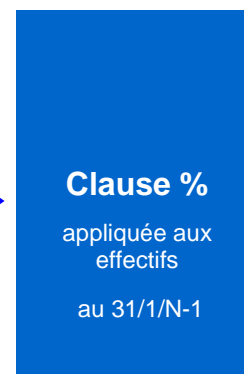
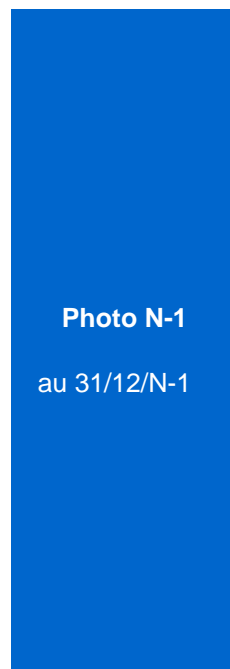
Promotions au titre de l'année N (année courante et plan de requalification)

Projection flux entrants :

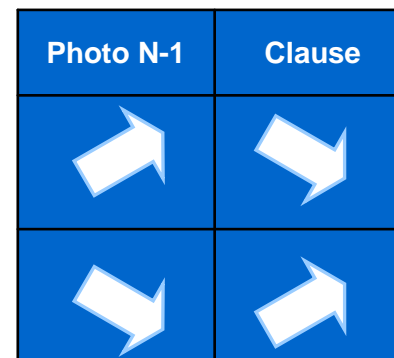
- Réguliers : recrutement, accueil sur corps, promotion interne, retours ..
- Exceptionnels : entrée de la vague de requalification de l'année dans le corps d'accueil, de la déprécarisation, intégration des IAM ...

Projection flux sortants :

- Réguliers: retraites, démissions, radiation, promotion interne, départs...
- Exceptionnels : sortie de la vague de requalification de l'année du corps d'appel



Variations photo N-1 - clause



Ajustement / nombre de postes cible

Volet du plan de requalification	% Clause par an (rédaction décret)	% du corps d'arrivée par an (impact réel)
C en B filière administrative	autour de 110 %	entre 5 et 6%
C en B filière technique	autour de 60%	autour de 3%
C en B filière environnement	autour de 150 %	entre 7 et 8 %
B en A filière technique	entre 55 et 60%	autour de 3%
B en A filière administrative	Sans objet	autour de 3%

Répartition entre voies d'accès : propositions

Répartition des postes offerts au titre du plan de requalification (le volume de promotion exa pro - LA en « année courante » étant réparti comme aujourd'hui)

Volet du plan de requalification	Liste d'aptitude	Examen professionnel	Concours interne
C en B filière administrative	2/3	1/3	
C en B filière technique	2/3	1/3	
C en B filière environnement	2/3	1/3	
B en A filière administrative			100 %
B en A filière technique		100 %	

Pour la requalification d'ATE en TE : augmenter le volume de la LA classique et utiliser l'EP introduit à l'occasion du passage dans le NES de la catégorie B (il n'y a pas d'EP aujourd'hui pour la promotion à TE)

Propositions sur la nature des épreuves

Examen	Ecrit	Oral
Exa pro SACDD CN Et TSDD	<p>Modification des épreuves (par spécialité pour TSDD) :</p> <p>2 à 4 questions à partir d'un dossier documentaire de 15 pages maximum relatif aux politiques publiques portées par les MEDDE-MLETR (2 heures, coefficient 3)</p> <p>(NB : aujourd'hui épreuves écrites composées de QCM et QROC à partir d'un programme)</p>	Entretien avec le jury avec RAEP (25 mins, coeff 4)
Exa pro TE	<p>Mise en place d'un EP avec accès au NES (épreuves par filière) :</p> <p>2 à 4 questions à partir d'un dossier documentaire de 15 pages maximum relatif aux politiques publiques portées par les MEDDE-MLETR (2 heures, coefficient 3)</p>	Entretien avec le jury avec RAEP (25 mins, coeff 4)
Concours interne AAE	<p>Nouveau concours :</p> <p>Note sur dossier relatif aux missions exercées par les ministères chargés de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité (4 heures, coefficient 4)</p>	Entretien avec le jury avec RAEP (30 mins, coeff 4)
Exa pro ITPE	<p>Sans changement :</p> <p>Note de problématique (4 heures, coefficient 4)</p>	<p>Sans changement :</p> <p>Entretien avec le jury avec RAEP (30 mins, coeff 4)</p>

Calendrier de mise en œuvre du plan de requalification

Volet du plan de requalification	Au titre de l'année 2016	Au titre de l'année 2017	Au titre de l'année 2018
C en B filière administrative	Exa pro : automne 2016 LA : automne 2016	Exa pro : automne 2017 LA : 1er semestre 2017	Exa pro : automne 2018 LA : 1er trimestre 2018
C en B filière technique	Exa pro : automne 2016 LA : automne 2016	Exa pro : automne 2017 LA : 1er semestre 2017	Exa pro : automne 2018 LA : 1er trimestre 2018
C en B filière environnement	Exa pro : automne 2016 LA : 2eme trimestre 2016	Exa pro : automne 2017 LA : 1er trimestre 2017	Exa pro : automne 2018 LA : 4eme trimestre 2017
B en A filière administrative		Concours : automne 2017	Concours : automne 2018
B en A filière technique		Exa pro : automne 2017	Exa pro : automne 2018

NB : dates représentant la fin des épreuves et l'annonce des résultats

Prochaines étapes

- Réunion avec les représentants des personnels sur les projets de textes nécessaires pour la mise en place du plan de requalification
- Saisine du guichet unique : été 2015
- Avis du CTM : automne 2015
- Avis du CE : premier trimestre 2016
- Publication du texte : printemps 2016
- Calendrier de mise en œuvre du plan (Cf. supra)

FIN



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE
www.developpement-durable.gouv.fr

MINISTÈRE DU LOGEMENT,
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ
www.territoires.gouv.fr